



CONSEIL DE QUARTIER

Clou Bouchet

Mercredi 13.02.13

Direction des Vies Participatives - Rédaction MM

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Élus municipaux : Jacques TAPIN (Adjoint au Maire) et Elsie COLAS (conseillère municipale).

Membres conseil de quartier : Monique BILLE, Arnaud BILLON, Odette BODIN, Edwige BROCHAND, Marc BROCHAND, Jean-Claude BUISSON, Yolande CHARONT, Angélique CUINIER, Olivier FAVREAU, Mireille FORSTIN, Michel FRANCHETEAU (Co-Président Habitant), Sultan GOLAP, Annie LIEBOT, Serge LOISEAU, Jean-Baptiste MOTTET, Martine MOUCHARD, Dominique NEAU, Nathalie PRUNIER.

Excusés : Danila BROSSARD, Serge GIRAUD (FJT L'Escale), Hélène LAGORCE, Aline SAINVET, Catherine SENE, Françoise VALET, Blanche BAMANA (Co-Président Élu(e)).

Agents municipaux : Francis GUILLEMET, Manuel GASNIER, Robin DEGREMONT et Ronan LE NAOUR (Direction PRUS), Odile LOUICELLIER (Formalités Citoyennes), Fabrice DARTAYET (Direction des Espaces Publics) et Marc MONNERIE (Direction des Vies Participatives).

Public : 30 personnes

• **Ouverture de la séance : 20h00**

J.TAPIN souhaite la bienvenue à l'ensemble du conseil et excuse la Co-Présidente Habitante (Blanche BAMANA) qui est retenue ce soir pour raisons professionnelles.

Il énumère l'ordre du jour :

1. Point sur le square Maintenon,
2. Projet de rénovation Urbaine et Sociale :
 - Informations sur les travaux boulevard de l'Atlantique,
 - Inauguration de la place Auzanneau : « Fête aux jardins » le samedi 25 mai !
3. Questions et informations diverses d'actualité.

1. Point sur le square Maintenon

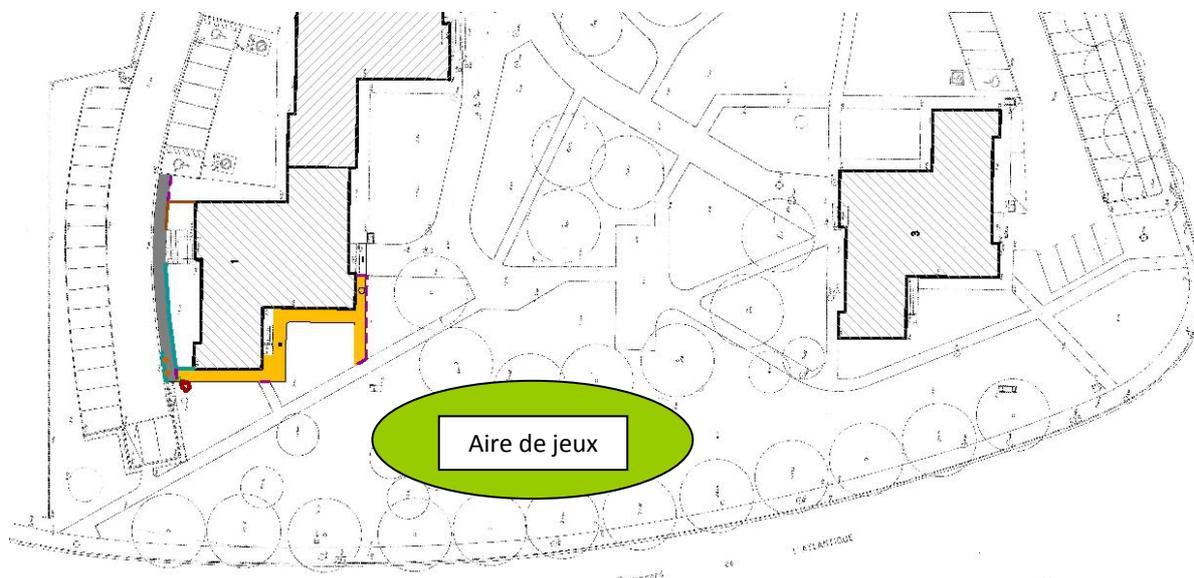
J.TAPIN souhaite tout d'abord rappeler le contexte concernant le square Maintenon. La notion même de « square » est à expliciter car chacun(e) a sa version du mot. Il indique ainsi qu'un square est un espace partagé par les piétons et vélos, dans un climat apaisé et sans voitures. Le square Maintenon, avec son aire de jeux, son mobilier urbain et ses allées qui serpentent les bâtiments, répond bien à cette définition. Un usage se faisait au sein du square Maintenon avec les allers/venues de plusieurs véhicules pour accéder au pied du bâtiment n°1. Il est à rappeler que ce bâtiment a un statut particulier car il est orienté à l'envers par rapport aux trois autres. Néanmoins, la priorité pour la municipalité était de sécuriser ce square pour lui rendre son statut. C'est pourquoi le square a été fermé de manière physique aux voitures.

Suite à cette intervention, un suivi a été apporté sur plusieurs autres demandes. J.TAPIN liste tout d'abord les temps d'échanges qui se sont tenus avec les habitants : une visite sur site avec les riverains le 26/09/12, un retour lors du conseil de quartier du Clou Bouchet du 02/10/12, un retour lors du conseil de quartier Clou Bouchet du 28/11/12 et, enfin, le premier point de l'ordre du jour du conseil de quartier du Clou Bouchet du 13/02/13 dédié au sujet.

M.MONNERIE (DVP – Ville de Niort) détaille les interventions annexes qui ont été réalisées entre septembre 2012 et février 2013 :

1. Retirer le poteau à l'entrée Nord du square
> Retrait effectué et pose d'une demi-sphère en lieu et place.
2. Sensibilisation ≠ déjections canines
> Présence d'un éducateur canin sur site en novembre/décembre.
3. Réaliser une intervention de dératisation
> Réalisation de l'intervention par la société Sublimm.
> Intervention de la CAN (service assainissement) et travaux de réfection sur les réseaux.
4. Supprimer le labyrinthe végétal
> Suppression effectuée par le service espaces verts fin 2012.
> Repositionnement du mobilier urbain début d'année 2013.
5. Faciliter l'accès au pied du bâtiment n°1
> A l'ordre du jour de la réunion de ce soir.

Un point reste donc à traiter : faciliter l'accès piéton au pied du bâtiment n°1. C'est l'objet de la discussion de ce soir. F.DATAYET (DEP – Ville de Niort) explique que la proposition d'aménagement est d'assurer une continuité piétonne entre la rue située devant le bâtiment n°1 et l'ascenseur accessible de plein pied, situé à l'arrière de celui-ci. Pour se faire, il est proposé d'abaisser le trottoir en face du stationnement, de renforcer l'un des chemins existants (longueur de 40m) avec une structure en dur qui permettra de faire rouler les chariots et permettra les déplacements par mauvais temps. Le coût du projet est de 10 000€ et il est proposé de le financer via les crédits d'investissement du conseil de quartier du Clou B.



Les riverains se montrent intéressés par la proposition. En revanche, ils demandent qu'en complément, une demande soit faite auprès d'Habitat Sud Deux Sèvres (HSDS) pour qu'un accès soit créé en pied de bâtiment, à côté du local poubelles. En effet, une salle est aujourd'hui inutilisée en rez-de-chaussée. Peut-être qu'une ouverture peut être envisagée ?

***NB** : le relais a été fait auprès du bailleur social suite à la réunion du CQ. Ce dernier a apporté un refus à cette proposition étant donné que : « les contraintes en matière de sécurité sont importantes (accès, ouvertures, portiers, sécurité incendie, évacuation, circulation...). En outre, l'investissement travaux est jugé loin d'être négligeable. Pour HSDS, la salle citée reste donc une unité de gestion référencée au patrimoine de l'office ».*

Une proposition est émise par un conseiller de quartier : pourquoi ne pas créer une rampe côté rue en lieu et place de l'escalier actuel ? Les riverains répondent par la négative à cette proposition car le demi-niveau présent à l'extérieur (bas - haut) se retrouve à l'intérieur (haut - bas). Ce serait donc l'ensemble de l'avant du bâtiment qui serait à reprendre. Les habitants émettent enfin une demande supplémentaire : qu'une troisième case PMR soit matérialisée devant le bâtiment n°1, côté rue.

J.TAPIN conclue ce point en énumérant les actions du conseil de quartier :

- > Renforcement de l'accès au pied du bâtiment n°1
Projet à 10 000€ voté par les conseillers de quartier à l'unanimité,
- > Reprise légère des allées intérieures,
- > Création d'une troisième case PMR côté rue,
- > Relais auprès d'HSDS pour demande d'ouverture via la salle rez-de-chaussée (cf ci-dessus).

2. Projet de Rénovation Urbaine et Sociale

Travaux boulevard de l'Atlantique

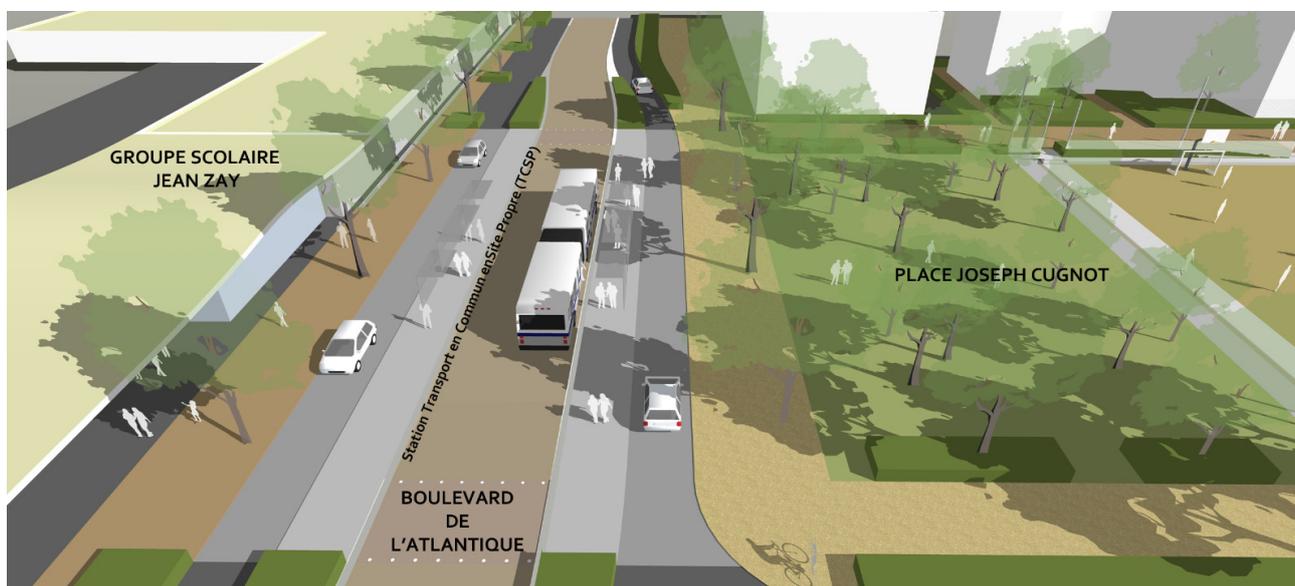
M.GASNIER (DPRUS - Ville de Niort) indique que le chantier du Boulevard de l'Atlantique va durer pendant toute l'année 2013. Il précise que la volonté de la Ville est de limiter au maximum l'impact des travaux. Pour cela, il a été décidé de maintenir la circulation sur le boulevard pendant toute la durée du chantier sauf de manière exceptionnelle lors des phases critiques de travaux ou pour des raisons de sécurité (démolition du souterrain, réseaux ou pose d'enrobés sur les giratoires). De même, le dépôt minute du groupe scolaire Jean Zay sera déplacé mais conservé. Idem pour les poubelles. Des traversées piétonnes vont être matérialisées et sécurisées pour permettre les passages d'un côté du boulevard à l'autre. Le passage souterrain va être bouché, ce sera une des premières opérations. Le chantier, qui s'étend du rondpoint du 1er Régiment des tirailleurs algériens à l'avenue de la Rochelle va se dérouler en deux grandes parties :

1/ De janvier à avril 2013 : les travaux sur les réseaux (gaz, eau, électricité, chauffage urbain, assainissement...), la démolition du giratoire, du souterrain et du terre-plein central.

2/ De mai à fin 2013 : travaux d'aménagement de voirie.



M.GASNIER précise que le point le plus compliqué à traiter dans l'ensemble de l'opération est le giratoire. En effet, les interventions sur ce dernier se feront par sections afin de laisser passer les flux de véhicules. Plusieurs conseillers en profitent pour faire remarquer qu'il n'y a plus d'éclairage depuis des semaines au niveau du passage piéton en sortie du rondpoint, côté Poste. L'agent de la DPRUS explique que le boulevard de l'Atlantique va progressivement devenir une voie urbaine apaisée avec zone 30 km/h. Ceci permettra de casser l'image d'un axe « à vitesse » et qui segmente plusieurs parties du quartier. Ainsi, les quatre voies vont se transformer en deux voies routières + deux voies centrales pour les transports en commun + pistes pour les piétons et vélos. Un plateau surélevé sera matérialisé entre la place Cugnot et le groupe scolaire Jean Zay pour marquer un axe de traversée important. Des places de stationnement vont être matérialisées rue Suzanne Lacore pour répondre aux besoins du groupe scolaire. Des cases seront également positionnés en longitudinale de la voie principale du boulevard afin de favoriser l'accès aux services publics (poste, crèche, CSC, ...). Au niveau des déviations, celles-ci se feront par la rue de Pierre puis la rue des Equarts. La traversée par le parking de Carrefour pour s'en servir comme voie de shuntage est interdit.



Quelques questions complémentaires sont émises :

Le stationnement sur la rue Siegfried a été marqué à l'envers ?

Le stationnement dans cette rue a en effet été matérialisé en « épi inversé ». Si ce type de stationnement est novateur et recommandé par le code de la route, il n'en est pas moins pratique et sécurisé. En effet, il permet aux véhicules qui sortent des cases de s'engager en avant.

Quand auront lieu les travaux place Cugnot et square Galilée ?

Place Cugnot = mai à décembre 2013.

Square Galilée = septembre à décembre 2013.

Peut-on avoir accès à la maquette financière du projet du PRUS sur Niort ?

La présentation de cette maquette a déjà fait l'objet d'une présentation et d'échanges en réunion de conseil de quartier. Il suffit de reprendre les comptes rendus.

[Inauguration de la place Auzanneau : « Fête aux jardins » le samedi 25 mai !](#)

R.DEGREMONT (DPRUS – Ville de Niort) explique que, dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale, la place Auzanneau a une importance particulière. En effet, sa conception a été menée avec et pour les habitants du quartier. A ce titre, on peut réellement parler de co-production sur ce projet. Par exemple, il est important de rappeler que la présence de jardins partagés sur la place Auzanneau n'était pas prévue dans le projet initial.

La volonté des élus est donc d'inaugurer cet espace de manière participative, à l'image de sa conception, et non par une simple inauguration solennelle. C'est pourquoi la Direction du PRUS et la Direction des Vies Participatives de la ville de Niort ont été sollicitées pour la coordination de cette manifestation. Le groupe qui monte le contenu du temps fort du samedi 25/05 est en outre composé de conseillers de quartier et de plusieurs partenaires : L'Escale, Unis-Cité/Vitaminés, ASV-IREPS, CAN, CNAR, CSC DPA, Vent d'Ouest, AIN...

L'inauguration de place Auzanneau et de ses jardins partagés est programmée le **samedi 25 mai, de 14h à 19h**. Ce temps fort s'intitulera : « la fête aux jardins » et sera segmenté en trois parties : 14h à 17h « temps festif », 17h à 18h « temps institutionnel » et 18h à 19h « concert de fin d'après-midi ». L'inauguration de la place Auzanneau aura une dimension ville. A ce titre, la communication va être faite à grande échelle. De sorte que le Clou Bouchet soit, le temps d'une journée, l'épicentre culturel de Niort. L'intérêt de cet évènement est aussi de faire découvrir le « nouveau Clou Bouchet » aux Niortais.

Un conseiller de quartier souhaiterait savoir si le temps fort Auzanneau sera lié à la fête de quartier 2013 ? Réponse : ce ne sera pas le cas car le risque est important de confondre les deux évènements et, qu'au final, le public n'identifie pas les deux actions. Ainsi, la fête de quartier restera clairement identifiée comme telle et aura lieu deux semaines après : le samedi 8 juin.

Les conseillers de quartier sont invités à donner un coup de main sur au moins l'un des trois temps référencés :

- > 10h à 14h (montage suivi d'un piquenique partagé sur site),
- > 14h à 19h (l'évènement en lui-même),
- > 19h à 21h (démontage du site).

J.TAPIN souhaite conclure ce point en indiquant qu'il était présent à la première réunion de concertation en 2009 avec les riverains, les conseillers de quartier et les membres du CSC de Part et d'Autre. Il se souvient très bien de la maquette qui avait été conçue pour exprimer les attentes. Aujourd'hui, plusieurs années après, il tient à féliciter et à remercier toutes les personnes qui ont permis à ce projet d'aboutir. Une vraie et belle réussite.

3. Questions et informations diverses d'actualité

Suivi fiches bleues

Ilot Fresnel : Visite sur site le 11/03 à 11h avec la commission « espaces publics » du conseil de quartier, la CAN, HSDD et des représentants de la DEP (Ville de Niort).

Ilot Viète : Réunion de travail le 13/03 à 14h avec la commission « espaces publics » du conseil de quartier, HSDD et des représentants de la DEP et de la DPRUS (Ville de Niort).

Lampadaire 166/168 rue Clou Bouchet : Étude en cours pour ajout d'un point d'éclairage. Le STOP a quant à lui été remarqué comme prévu.

Square Maintenon : Signature d'une fiche bleue avec montant de 10 000€ (cf point n°1).

Inauguration du local Couleurs Café – lundi 21 janvier 2013

Lors du dernier conseil de quartier, une discussion s'est engagée sur le vote de la prestation de la compagnie des Matapeste pour l'inauguration de la laverie associative de l'association AVEC au 28bis rue Cugnot. Il est proposé d'explicitier la dépense ce soir.

Travail mené	Nbre d'heures mobilisées	Nbre de personnes mobilisées	Coût
Écriture/Conception Création artistique	6h	2	400€
Répétitions Présentation 21/01	20h	7	4 400€
Administration (forfait)	X	1	300€
Total	26h	10	5 000€ HT

Pourquoi 5 350€ TTC ?



Il est donc très important de comprendre que le travail des Matapeste est une création artistique et non juste une représentation. Le contenu du spectacle a été écrit spécifiquement pour l'inauguration de la laverie associative du Clou Bouchet de Niort et a donc nécessité plusieurs répétitions en amont. Ce travail de préparation n'est pas forcément visible mais indispensable. A noter que le lundi 21/01, la représentation a été appréciée et a apporté une vraie valeur ajoutée. Le message est bien passé auprès des cinq groupes qui ont pu assister au spectacle.

La compagnie des Matapeste propose de rejouer une seconde fois (sans demande de coût supplémentaire) afin de répondre à l'attente des habitants. En effet, la première représentation a pu « faire peur » à certains habitants au vue du monde et des personnalités présentes. Ainsi, une seconde représentation va être proposée le samedi 9 mars à 15h30. Celle-ci sera dédiée avant tout aux habitants et conseillers de quartier du Clou Bouchet. De plus, la compagnie propose de créer un support physique de type DVD afin de garder une trace dans le temps de l'action et donc du financement du conseil de quartier.

Dénomination de l'allée Paul Poiraudeau

Le dossier avance bien et la proposition du conseil de quartier du Clou Bouchet de renommer l'allée du parc urbain en allée Paul Poiraudeau a été officiellement retenue. La décision devrait passer en conseil municipal dans les prochains mois. Ainsi, si tout va bien, le dévoilement de plaque devrait pouvoir se tenir d'ici l'été 2013. Un contact devra être pris avec la famille pour vérifier si les membres sont disponibles et en phase avec les dates retenues.

Journal mon quartier : appel à contribution !

Le journal « Mon Quartier » est riche et apprécié des habitants car son contenu parle à ces derniers. Le CSC du Parc, qui gère la conception du support, est toujours à la recherche de personnes pour contribuer au contenu. Alors, n'hésitez pas ! La contribution peut se faire de manière discontinue : un article de temps en temps par exemple. Merci d'y penser, c'est important pour le quartier.

> Contact : CSC du Parc – 05.49.79.16.09 - accueil.cscduparc@gmail.com

Fabriqué à Niort : temps forts d'ici juin !

À partir du 13 avril : « 12 femmes ouvrent hier »

Compagnie Chien et Loup

Exposition dans les jardins de la (nouvelle) villa Pérochon
(Centre d'Art Contemporain de la Photographie)

Les 15 et 16 juin 2013 : « Ouvriers niortais »

Spectacle vivant de plein air aux usines Boinot,
par Jean-Pierre Bodin de la cie La Mouline.



Semaine du développement durable

Du 2 au 6 avril 2013 !

Pour toute info : <http://www.vivre-a-niort.com>



Les actions conseils de quartier :

- Balade Géologique en Centre-ville
- « Re-Découvrez le parc des Brizeaux, poumon vert du quartier ! »
- Stand Conseils de quartier le samedi 6 avril (Hôtel de ville)

Ateliers citoyens de la Vallée Guyot

Mercredi 20 mars – Centre Duguesclin à 18h30

Thème : Agriculture et écologie urbaine

Mercredi 10 avril – Centre Duguesclin à 18h30

Thème : Les commerces, les services, l'économie sociale et solidaire

Jeudi 16 mai – Centre Duguesclin à 18h30

Thème : Santé, perte d'autonomie

Jeudi 6 juin – Hôtel de Ville à 18h30

Thème : Temps Libre et solidarité et intergénération

Mercredi 19 juin – Centre Duguesclin à 18h30

Thème : Habitats et logements



Prochaines dates d'ici l'été 2013

- > **Réunion de bureau** : Mardi 7 mai – 18h30 - Mairie de Quartier.
 - > **Réunion du conseil de quartier** : Jeudi 23 mai – 20h00 - CSC De Part et d'Autre.
 - > « **La fête aux jardins !** » - **Place Auzanneau** : Samedi 25 mai – 14h00 à 19h00.
 - > **Fête du quartier (Centre Socioculturel)** : Samedi 8 juin – place Auzanneau.
- + Allée Paul Poiraudéau d'ici fin juin (date à définir)

Fin de la réunion à 22h30
